

NE PAS DIFFUSER, PUBLIER OU DISTRIBUER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

Medicrea International lève 7,216 M€ aux Etats-Unis

Lyon, le 22 décembre 2017 — MEDICREA INTERNATIONAL (Euronext Growth : ALMED, FR0004178572, éligible PEA-PME), acteur majeur innovant de la convergence entre l'informatique médicale, la conception et la fabrication de dispositifs médicaux de nouvelle génération grâce à la technologie UNiD™ ASI (Adaptive Spine Intelligence) (« Medicrea » ou la « Société »), annonce une augmentation de capital d'un montant de 7 216 957,35 € auprès de 4 investisseurs institutionnels américains.

Cette levée de fonds porte sur un total de 2 336 341 actions à bons de souscription d'actions attachés (« ABSA ») émises au prix unitaire de 3,089 € (prime d'émission incluse), soit un montant brut de 7 216 957,35 €. Le nombre d'actions émises pourra être porté à 3 504 510, soit un montant brut total maximum de 10 896 689,70 € en cas d'exercice de l'intégralité des bons de souscription d'actions (« BSA »).

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL

Prix de souscription

Les ABSA ont été souscrites à un prix de 3,089 €, pour un cours de référence de l'action¹ de 3,078 €. Le prix de souscription de l'ABSA rapporté à la somme du cours de référence de l'action¹ et de la valeur théorique du BSA fait ressortir une décote globale de 9,1%.

Le règlement-livraison des ABSA devrait intervenir (sous réserve des conditions de marché usuelles) le 29 décembre 2017.

Nombre de titres émis et pourcentage de dilution résultant de l'émission

L'opération se traduit par l'émission de 2 336 341 actions nouvelles, soit une dilution d'environ 15,49%. Sur la base d'un capital social composé 12 746 470 actions avant l'opération, l'augmentation de capital porte le nombre total de titres composant le capital à 15 082 811 actions.

Les actions nouvelles émises portent jouissance à compter du 1^{er} janvier 2017 et sont négociables sur le marché Euronext Growth à Paris à compter du 29 décembre 2017. Elles sont admises sur la même ligne de cotation que les actions anciennes (ISIN : FR0004178572) dès leur admission aux négociations.

Les actions qui seraient émises représentent 18,32% du capital social de la Société à ce jour (pré-émission) et 27,50 % en cas d'exercice de l'intégralité des BSA.

A titre indicatif, la participation d'un actionnaire détenant 1,00% du capital social de la société préalablement à l'émission, est portée à 0,85% au titre des actions nouvelles et serait portée à 0,78% en cas d'exercice de l'intégralité des BSA.

Caractéristiques des bons de souscription d'actions

Chaque action nouvelle émise est assortie d'un BSA, soit un nombre total de 2 336 341 BSA émis.

Deux BSA donnent le droit de souscrire à une action nouvelle Medicrea, à un prix d'exercice de 3,15 €.

Les BSA pourront être exercés pendant une période de 3 ans à compter de leur émission.

La valeur théorique d'un BSA ressort à 0,319 €, avec l'hypothèse d'une volatilité de 34% et sur la base du cours de clôture au 22 décembre 2017 qui est égal à 2,98 € (formule de Black-Scholes).

¹ Le cours de référence de l'action correspond à la moyenne pondérée par les volumes des cours des 20 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de souscription.

Les BSA seront immédiatement détachés des actions nouvelles. Les BSA ne feront pas l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur le marché Euronext Growth à Paris et ne seront par conséquent pas cotés.

Engagement d'abstention

Dans le cadre de l'opération, la société s'est engagée à ne pas émettre d'actions ou autres valeurs mobilières donnant accès au capital pendant une période de 90 jours suivant la date de règlement-livraison des titres émis, sous réserve des exceptions usuelles. Certains actionnaires et/ou dirigeants de la Société se sont également engagés à ne pas céder, directement ou indirectement, des actions ou autres valeurs mobilières donnant accès au capital pendant une période de 90 jours suivant les dates de règlement-livraison des titres émis, sous réserve des exceptions usuelles.

Nature de l'opération et type d'offre

Cette levée de fonds est réalisée à travers une augmentation de capital par émission d'actions, assorties chacune d'un BSA, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'une part dans le cadre d'un placement privé conformément au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier et d'autre part dans le cadre d'une offre réservée au profit d'une catégorie d'investisseurs conformément à l'article L. 225-138 du code de commerce.

Il est précisé qu'aucun des actionnaires significatifs ou des dirigeants actuels de la société ne figurent parmi les bénéficiaires de l'opération.

Cadre juridique de l'opération

Faisant usage des délégations de compétence consentie par l'Assemblée générale à caractère mixte en date du 11 mai 2017 au titre de ses 7^{ème} et 9^{ème} résolutions, le Conseil d'administration réuni le 21 décembre 2017 a décidé l'émission des ABSA dans le cadre :

- d'un placement privé conformément au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier et à la 7^{ème} résolution de la dite assemblée, et
- d'une offre réservée au profit d'une catégorie d'investisseurs telle que définie dans la 9^{ème} résolution de ladite assemblée conformément aux dispositions de l'article L. 225-138 du Code de commerce, à savoir des fonds et/ou sociétés d'investissements de dimension internationale (i.e. : réalisant des opérations financières dans plusieurs pays), opérant dans le domaine de la santé et/ou du dispositif médical et qui participeraient chacun à l'opération pour un montant au moins égal à 100.000 € ou la contrevaleur de ce montant en devises étrangères (conformément aux dispositions de l'article 211-2 3° du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers).

Il est rappelé que l'augmentation de capital réservée susvisée n'a pas donné lieu ni ne donnera lieu à l'établissement d'un prospectus soumis au visa de l'Autorité des marchés (AMF).

Facteurs de risque

La Société attire l'attention du public sur les facteurs de risque relatifs à la Société et son activité décrits dans le document de référence enregistrée auprès de l'AMF le 10 novembre 2017 sous le numéro R.17-072 et disponible sans frais sur le site internet de la Société (www.medicrea.com) et/ou de l'AMF (www.amf-france.org).

Agent de placement

Craig-Hallum Capital Group LLC a agi comme agent de placement dans le cadre de cette levée de fonds.

Représentant de la masse

Le représentant de la masse des porteurs de BSA sera Aether Financial Services.

•

Prochain communiqué: 11 janvier 2018: ventes annuelles 2017

À propos de MEDICREA INTERNATIONAL (www.medicrea.com)

Dans une optique de médecine prédictive, Medicrea® assure la conception, la fabrication intégrée et la distribution de plus de 30 familles de dispositifs implantables homologués par la FDA, qui ont été utilisés à ce jour dans plus de 150 000 interventions chirurgicales à travers le monde. Évoluant sur un marché de 10 milliards de dollars, Medicrea® est une PME lyonnaise de 175 personnes, dont 50 au sein de sa filiale Medicrea® USA Corp. basée à New York. La Société possède sa propre unité de production ultra-moderne à Lyon, consacrée à l'usinage et au développement d'implants sur mesure par impression 3D à partir de poudre de Titane.

En associant la puissance d'analyse des outils informatiques et des technologies de big data et de deep learning, à la masse de données cliniques que la Société collecte, ainsi qu'aux données scientifiques disponibles, Medicrea® est bien positionné pour renforcer l'efficacité des traitements du rachis en réduisant les complications chirurgicales et en limitant le temps passé en salle d'opération.

Pour plus d'informations, veuillez consulter : www.medicrea.com

Communiquer avec Medicrea® FACEBOOK | INSTAGRAM | TWITTER | WEBSITE | YOUTUBE

Medicrea[®]
Denys SOURNAC
Fondateur, Président et Directeur Général dsournac@medicrea.com

Fabrice KILFIGER
Directeur financier
fkilfiger@medicrea.com
Tél.: +33 (0)4 72 01 87 87

Medicrea[®] est cotée sur

EURONEXT Growth Paris ISIN: FR 0004178572 Mnémonique: ALMED

LEI: 969500BR1CPTYMTJBA37



Avertissement

En France, l'offre des titres Medicrea décrite ci-dessus sera effectuée exclusivement dans le cadre d'un placement privé en conformité avec le II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier et/ou dans le cadre d'une offre réservée à une catégorie d'investisseurs en conformité avec l'article L. 225-138 du Code de commerce et les dispositions réglementaires applicables. Elle ne constitue pas une offre au public au sens de

l'article L. 411-1 du code monétaire et financier. En conséquence, aucun prospectus ne sera publié, ni visé par l'Autorité des marchés financiers.

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen ayant transposé la directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 (telle que modifiée notamment par la directive 2010/73/EU, dans la mesure où cette directive a été transposée dans chacun des Etats membres de l'Espace Economique Européen) (la « **Directive Prospectus** »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats membres.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de souscription ou d'achat, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des titres Medicrea aux Etats-Unis ou dans toute autre juridiction dans laquelle l'opération pourrait faire l'objet de restrictions. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du US Securities Act de 1933, tel que modifié (le « **U.S. Securities Act** »), étant précisé que les titres Medicrea n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et que Medicrea n'a pas l'intention de procéder à une offre au public des titres Medicrea aux Etats-Unis, ni dans toute autre juridiction.

La diffusion du présent communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Les informations contenues dans ce communiqué de presse n'ont pas été vérifiées de façon indépendante et aucun engagement, déclaration ou garantie, expresse ou implicite, n'est donné par ou pour le compte de Craig-Hallum Capital Group LLC, par toute entité qui la contrôle, qu'elle contrôle ou sous contrôle commun ou par l'un quelconque de leurs mandataires sociaux, dirigeants, salariés ou conseillers ou toute autre personne et ne pourront servir de fondement à la véracité, la plénitude, l'exactitude ou l'exhaustivité des informations et opinions contenues dans ce communiqué de presse. La responsabilité de l'une de ces personnes ne saurait être engagée de quelque manière que ce soit à raison de ces informations ou opinions ou de toute erreur ou omission. Les informations contenues dans le présent communiqué de presse sont susceptibles de faire l'objet de vérifications, corrections, compléments ou modifications sans avis préalable.

Craig-Hallum Capital Group LLC agit exclusivement pour le compte de la Société dans le cadre du placement à l'exclusion de toute autre personne. Craig-Hallum Capital Group LLC ne traitera aucune autre personne (qu'elle soit ou non destinataire de ce présent communiqué de presse) comme son client dans le cadre du placement et ne pourra pas être tenue de fournir à quiconque d'autre que la Société la protection accordée à ses clients ou des conseils sur le placement mentionné ci-dessus.